



REGIONS FRANCE

Pour une information plus rapide des collaborateurs, ce procès-verbal, établi sous la responsabilité du secrétaire de l'instance, est affiché avant son approbation définitive lors de la prochaine réunion de l'instance.

Comité Social et Économique

Le secrétaire

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE DU 29/03/2024

En préambule, les élus indiquent qu'ils souhaitent avoir le tableau mensuel nominatif des mouvements d'effectif mis à leur disposition.

Yvan HENAULT indique que cela sera mis en place à partir d'avril.

La réunion est présidée par Gilles DOLFI assisté d'Yvan HENAULT, DRH, de Driss LAHMAMOUCI de la Direction Prévention Santé Sécurité.

Compte Rendu CSE du mois de février 2024

Le compte-rendu du CSE du mois de février 2024 est approuvé à l'unanimité. Il est rappelé qu'il peut être consulté sur le Portail Travaux.

1^{ère} Partie : LA VIE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

1. Informations économiques

Gilles DOLFI présente l'information économique.

PC à fin février 2024	32 927 K€
Activité à fin février 2024	55 646 K€ (dont 6 827 K€ de grands projets)

Répartition de l'activité à fin février 2024 :

Centre-Ouest	6 074 K€
IDF	7 686 K€
Nord	4 622 K€
VSL France	3 645 K€
Sud-Ouest	4 065 K€
Grand Est	9 517K€
Grands Travaux Terrassement	7 543K€

Grands Projets	6 827K€
Gestion des déblais	382 K€

2. Situation de l'emploi

a. Informations sur les effectifs et mouvements de personnel

Au 28/02/2024, l'entreprise Bouygues TP Régions France est composée de 734 collaborateurs. L'effectif se décompose comme suit : 313 Cadres, 148 ETAM et 273 Compagnons. Sur ces 734 collaborateurs, 691 sont en CDI et 43 en contrat en alternance.

La mixité Cadre est de 20,13 %

- 42,6 % des collaborateurs sont des Cadres
- 20,2 % des collaborateurs sont des ETAM
- 37,2 % des collaborateurs sont des Compagnons

La moyenne d'âge tous statuts confondus est de 40,2 ans.

L'ancienneté moyenne tous statuts confondus est de 11,6 ans.

En février 2024, nous comptabilisons :

- 8 départs (2 cadres/6 compagnons) (2 démissions/ 1 mutation/ 1 RC/ 3 licenciements/ 1 retraite)
- 32 arrivées (20 cadres/ 7 ETAM/ 5 compagnons)

b. Consultation sur les prêts/emprunts de main d'œuvre

Le Comité Economique et Social est consulté pour les prêts et emprunts de main d'œuvre envisagés au sein de Bouygues TP Régions France. Les prêts et emprunts en cours sont généralement commentés. Les membres du CSE sont favorables à la mise en place de ces prêts et emprunts compte tenu de l'organisation de certains chantiers (chantiers GIE, Grand Paris...) et des besoins exprimés par ailleurs.

3. Désignation d'un second membre à la Commission Handicap

Virginie LUCAS est désignée comme 2^{ème} membre de la commission Handicap.

4. Information relative aux modalités pratiques de prolongation de la prise des congés jusqu'au 4 mai 2024

Yvan HENault rappelle que la période de prise des congés payés se clôture au 30 avril de chaque année. Néanmoins, en 2024, les vacances scolaires de printemps de la zone B se terminent le samedi 4 mai.

Les NAO 2024 prévoient la possibilité, pour les collaborateurs n'ayant pas pris la totalité de leurs congés annuels au 30 avril 2024 de pouvoir prolonger la prise jusqu'au 4 mai, sans distinction des zones scolaires.

Pour pouvoir en bénéficier, le collaborateur complète le formulaire dédié précisant :

- Le nombre de jours de congés (C) dont la prise est décalée au-delà du 30/04 (maximum 3 jours)
- Les dates sur lesquelles seront positionnées ces jours (entre le 2 et le 4 mai 2024)

Le manager valide le formulaire et le transmet au service RH au plus tard le 5 avril 2024 afin de consolider toutes les demandes dans un même fichier.

Un Flash RH sera diffusé, accompagné du formulaire à utiliser, pour communiquer largement sur cette possibilité et les modalités de mise en œuvre auprès des collaborateurs.

L'insertion du pointage (C) sur les 2, 3 et/ou 4 mai 2024 se fera automatiquement sur la base de ce fichier, les collaborateurs ne doivent donc saisir aucun pointage sur ces jours.

Les jours de congés (C) restants au-delà de 3 doivent être posés avant le 30 avril, à défaut, ils seront perdus.

5. Information relative à la Réserve Spéciale de Participation

Yvan HENAULT précise que la participation est un dispositif obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés. Il permet de redistribuer aux salariés une partie des bénéfices.

Yvan HENAULT informe les membres du CSE du montant de la réserve spéciale de participation au titre de 2023 qui est de 17 077 735€ et rappelle que le montant 2022 versé en 2023 était de 14 480 492€ hors BYES.

Yvan HENAULT rappelle que la période de choix relatif au versement placement de la Participation s'est ouverte sur le site AMUNDI le 14 mars et a pris fin le 28 mars 2024.

71% des collaborateurs présents de BYCN ont renseigné leur choix de versement/placement sur le site d'AMUNDI (Campagne Participation) au 22/03/2024.

6. Information relative au montant moyen de l'intéressement

Yvan HENAULT rappelle que l'intéressement est un dispositif facultatif qui permet de verser aux collaborateurs une prime en fonction de critères définis. Ce dispositif vise à encourager les salariés à s'impliquer dans la réalisation et l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

Yvan HENAULT indique aux membres du CSE que le ROC 2023, de 2,932% couplé à l'atteinte des 2 autres objectifs (indicateurs RSE et alternance) permet de déclencher une part égalitaire de l'intéressement d'un montant moyen de 466€ bruts.

Yvan HENAULT précise, comme évoqué lors du CSE Extraordinaire du 4 mars dernier, qu'une enveloppe supplémentaire d'intéressement a été décidée, portant le montant moyen de supplément d'intéressement à 134€ bruts.

72% des collaborateurs de Bouygues TPRF ont renseigné leur choix de versement/placement sur le site d'AMUNDI au 22/03/2024.

7. Point ASC

Béatrice LECLERC présente les actualités :

Le bilan du salon INTERMAT : 43 bénéficiaires (10 cadres, 7 ETAM, 6 compagnons et 20 accompagnants). A ce jour, toutes les places ont été distribuées aux intéressés (cf. annexe)

Le bilan du séjour Thalasso : 8 participants curistes (2 cadres, 2 compagnons et 4 accompagnants) (cf. annexe)

Proposition pour le festival Européen Japon Expo : il s'agit d'un festival dédié à la culture japonaise. Le CSE permet aux collaborateurs d'accéder à la billetterie CSE avec 1 lien tout en bénéficiant de remises (cf. annexe)

Proposition d'un spectacle au cirque MEDRANO à Orléans du 10 au 14 avril 2024 : 60% de remise avec 1 code (cf. annexe)

Proposition d'un spectacle au cirque Imagine à Vaulx-en-Velin (Lyon) du 13 au 21 avril 2024 : 30% de remise avec 1 code (cf. annexe)

Cafeyn : Le nombre de lecteurs en ligne est en augmentation, 200 utilisateurs. Ce qui est une bonne nouvelle.

Proposition d'un voyage au CAP VERT du 25 janvier au 1^{er} février 2025 : 8 jours/7 nuits en All inclusive, au départ de Paris. Les collaborateurs ont la possibilité de régler leur séjour en 4 fois et d'utiliser leurs chèques/ cartes vacances 2024 si ceux-ci sont commandés. Le CSE subventionne 200€/participant, y compris le conjoint, à hauteur de 500€ maximum. Tous les tarifs sont sur le bulletin d'inscription (cf. annexe)

Le journal CSE Edition avril 2024 (cf. annexe)

8. Consultation relative aux demandes d'aménagements d'horaires

- Chantier du Viaduc de Vienne

✓ Collaborateurs concernés : 5 Cadres / 1 ETAM / 9 compagnons

✓ Motif du recours :

Férié « décalé » pour continuité des travaux pour personnel en grands déplacements et limiter la perte de productivité sur le chantier.

✓ Samedi pour complément d'activité si difficultés à tenir les cadences pour respect des dates de travaux de nuit.
Nuits pour travaux de vérinage/déverinage sous basculement de circulation autoroutière.

✓ Date de mise en place :

Travail exceptionnel samedi ou jour férié :

- Samedis 26/04 – 04/05 – 11/05
- Mercredi 08/05 (férié) – Jeudi 09/05 (férié) – Vendredi 10/05 (RRT imposé)

Travail exceptionnel de nuit :

- Semaine du 08 au 12/04/2024
- Semaine du 13 au 17/05/2024
- Semaine du 20 au 24/05/2024 – Semaine du 27 au 31/05/2024
- Semaine du 15 au 19/06/2024 – Semaine du 22 au 26/05/2024

✓ Durée :

- Travaux du samedi : sur jours déclarés ci-dessus pour respect ITC prévues,
- Travaux en jour férié sur jours déclarés ci-dessus pour respect ITC prévues,
- Travaux de nuit : 1 nuit glissante sur les semaines énoncées ci-dessous.

✓ Horaires :

Travail de nuit	21h00 – 05h00
Travail jour férié / samedis	07h00 – 12h00 / 13h00 – 18h00

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Thionville

✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 1 ETAM / 3 compagnons

✓ Motif du recours : Travaux sous consignation SNCF

✓ Date de mise en place : dimanche 14 avril 2024

✓ Durée : Nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi des semaines 16, 17 et 26 de 2024

✓ Horaires : 22H-6h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier Le Mans

✓ Collaborateurs concernés : 4 Encadrements / 10 à 12 compagnons

✓ Motif du recours : Période de coupure définies par la SNCF dans le cadre du marché

✓ Date de mise en place : du 08/05/2024 à 17h au 14/05/2024 à 00h00

✓ Durée : 7 jours

✓ Horaires :

- Travaux de nuit sur l'ensemble de la période
- Travaux nuit et jour le Samedi
- Travaux nuit et jour le Dimanche
- Travaux nuit et jour les jours fériés
- Travaux en 3x8h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier ADP – Réaménagement de l'esplanade d'Orly 1 2
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Encadrants / 5 compagnons
- ✓ Motif du recours : Accélération du planning pour livraison de la gare routière dans le délai contractuel. La gare routière doit être ouverte le 2 juin 2024 en vue des Jeux de Paris 2024.
- ✓ Date de mise en place : 06/04/2024
- ✓ Durée : travail du samedi pendant 3 mois
- ✓ Horaires : 7h30-16h30

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier Métro Tunnel Lot 4
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadres / 5 compagnons
- ✓ Motif du recours : Respect des jalons contractuels et délais Partiels – sécurisation de la date de démarrage du tunnelier
- ✓ Date de mise en place :
 - 01/04/2024 (férié)
 - Du 08 au 10/05/2024 (férié et pont imposé)
 - 20/05/2024 (férié)
- ✓ Durée : 4 journées
- ✓ Horaires :

Travaux de génie civil De 09h00 à 18h00
Travaux de terrassement De 09h00 à 18h00
Electricien De 09h00 à 18h00 (accompagnement des équipes BYTP et partenaires)
Pour le 10/05 les horaires seront de 07h à 16h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

9. Information sur les aménagements d'horaires connus et réalisés entre les deux réunions

- Chantier Cambrai-Douai
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 3 compagnons
- ✓ Motif du recours : Obligation de fermeture de la route de nuit (livraison de l'usine 3M par cette route en journée)
- ✓ Date de mise en place : du 28 au 29 mars et 4 nuits du 15 avril au 19 avril
- ✓ Durée : 5 nuits
- ✓ Horaires :
 - Du 28 au 29 mars : 17h-01h (dont 1h de pause)
 - Du 15 au 19 avril : 20h-06h (dont 1h de pause)

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier PRA Beuvrages
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres
- ✓ Motif du recours : Demande de surveillance du client NSCF de dernière minute à un sinistre
- ✓ Date de mise en place : 02/03/2024
- ✓ Durée : 1 jour
- ✓ Horaires : Passage sur chantier de 2 encadrants afin de vérifier qu'il n'y ait pas de nouveau sinistre. Surveillance du chantier uniquement, pas de travail effectué (durée estimée de 1h)

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier Franchissement Urbain de Pleyel
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 1 ETAM / 2 compagnons
- ✓ Motif du recours : Travaux en emprise SNCF sous interruptions temporaires de circulation et consignation caténaire pour la pose d'équipement sur la passerelle piétonne JO et les travaux de délançage de la passerelle de service
- ✓ Date de mise en place : 05/01/2024
- ✓ Durée : jusqu'au 15/06/2014
- ✓ Horaires : (travail dimanche, en poste, et samedi)
 - **Weekend**
 - **Vendredi 22h à samedi 6h**
 - **Samedi 6h à 14h**
 - **Samedi 14h à 22h**
 - **Samedi 22h à dimanche 6h**
 - **Dimanche 6h à 14h**
 - **Poste semaine**
 - **Lundi à vendredi : 6h-14h et 14h-22h**

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier Viaduc de Belleville
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 2 ETAM / 3 compagnons
- ✓ Motif du recours : vérinage du viaduc ne pouvant s'opérer que de nuit
- ✓ Date de mise en place : 11/03/2024
- ✓ Durée : 1 jour
- ✓ Horaires : 19h-4h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier gare SNCF de Brumath
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre
- ✓ Motif du recours : Accompagner le prestataire pour l'intervention de pose du suivi des voies

- ✓ Date de mise en place : 13/03/2024
- ✓ Durée : 1 nuit
- ✓ Horaires : 22h-5h30

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier 3^{ème} ligne Métro Appui P20 rue André Villet
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 2 compagnons
- ✓ Motif du recours : fin des travaux de GC avant lancement de la charpente
- ✓ Date de mise en place : le 23/03/2024
- ✓ Durée : Ponctuelle
- ✓ Horaires : Travail du samedi de 7h à 12h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier PS118
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 3 compagnons
- ✓ Motif du recours : Rattrapage du retard planning après sinistre
- ✓ Date de mise en place : 25/03/2024
- ✓ Durée : jusqu'au 22/06/2024
- ✓ Horaires : travaux samedis et jours fériés du 8, 9 et 20 mai 2024 > 7h30 à 17h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

2^{ème} Partie : LA VIE SANTE DE L'ENTREPRISE

1. Sécurité

Driss LAHMAMOUCI présente les résultats sécurité de Bouygues TP Régions France à fin février.

Résultats Sécurité à fin février 2024 pour Bouygues TP RF :

Taux de fréquence :	7,19	Objectif ≤ 4,5
TFG :	14,39	Objectif ≤ 25
Taux de gravité :	0,62	Objectif ≤ 0,90

1 AT avec arrêt
1 AT sans arrêt

Résultats sécurité à fin février 2024 pour l'intérim :

Taux de fréquence :	0,00	Objectif ≤ 15
TFG :	0,00	Objectif ≤ 30
Taux de gravité :	0,00	

0 AT avec arrêt
0 AT sans arrêt

Gilles DOLFI rappelle l'importance de la démarche Culture Sécurité et à ce titre demande aux élus de s'assurer lors de leur visite chantier de la bonne compréhension par les équipes des règles mis en place.

3^{ème} Partie : LA VIE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Question n°1 : Pouvez-vous nous donner les retours au sujet de la semaine à 4 jours sur le chantier de Trans-en-Provence ? (CFTC)

Yvan HENAULT indique qu'un point sera fait avec les délégués syndicaux signataires de l'accord courant avril.

Question n°2 : Le CSE a eu des retours par lesquels le service RH est difficilement joignable. Quelles solutions pouvez-vous apporter ? (CFTC)

Yvan HENAULT répond que le service RH fait de son mieux pour répondre aux sollicitations de tous les collaborateurs.

Nous invitons les personnes ayant fait ces retours à nous rappeler ou à nous écrire pour répondre à leurs demandes dans les meilleurs délais.

Question n°3 : Le CSE n'a pas de règlement intérieur. Il n'existe que celui de l'entreprise. Hors ce règlement est obligatoire. Pouvez-vous mettre ce sujet à jour ? (CFTC)

Yvan HENAULT indique qu'une réunion de négociation est programmée le 2 avril sur ce sujet.

Question n°4 : Nous avons eu connaissance d'une nouvelle offre Bouygues Telecom à l'intention de tous les collaborateurs. La direction peut-elle nous communiquer cette offre ? (CFTC)

L'offre sera annexée au procès-verbal.

Question n°5 : Lors d'un renouvellement de CACES, le centre de formation remet au collaborateur 1 attestation qui a une validité de 1 mois et envoie à l'entreprise le CACES.

Lorsque le collaborateur reçoit son CACES par l'entreprise, des mois sont écoulés donc l'attestation n'est plus valable. Pourquoi le centre de formation n'envoie pas une copie du CACES au collaborateur ? Et pourquoi notre service formation ne le transmet pas plus rapidement ? (CFTC)

Les CACES des collaborateurs sont envoyés sur demande du collaborateur.

Question n°6 : Nous constatons qu'une partie de la population de l'entreprise n'a pas le droit à la prime de fin d'année (pour l'encadrement en dessous de chef de groupe) dans certaines régions. Pouvez-vous nous en dire plus sur cette règle d'attribution lors de la conférence salariale de l'entreprise ? Une règle Bouygues Construction ? Qu'en est-il de l'équité et de la justesse de cette règle ? (CFTC)

Yvan HENAULT répond qu'il n'existe pas de droit à prime de fin d'année. La politique de rémunération favorise pour les jeunes encadrants davantage la partie augmentation salariale. En effet, la partie variable concerne les collaborateurs plus expérimentés.

Question n°7 : Le report des congés de l'exercice 2023/2024 est autorisé selon les NAO jusqu'au 03/05/2024.

Peut-on envisager de prolonger ce report possible au mardi 07/05/2024 inclus de manière exceptionnelle ? Le mercredi 08/05 et le jeudi 09/05 étant fériés et le vendredi 10/05 un JR imposé ce report permettrait en particulier aux collaborateurs de poser une semaine de congés la semaine du 06/05 en reportant 2 CP de l'année dernière. Cette possibilité limiterait ainsi les grands déplacements pour une semaine de 2 jours de travail effectifs. (FO)

Cf. Point 5

Question n°8 : La direction peut-elle nous faire un retour sur les augmentations et primes des collaborateurs ? (FO)

Les retours sur les augmentations et primes ont été réalisés par les managers à leur équipe. Les engagements pris lors des NAO ont été respectés, à savoir une augmentation de la masse salariale de 3%.

Question n°9 : Peut-on avoir un bilan sur l'accident de Toulouse ? Combien d'appel y'a-t-il eu vers la cellule psychologique ? Serait-il envisageable de renforcer les Quick Connect et visites direction ? Comment va le moral de nos collaborateurs France ? (FO)

Les équipes de Direction, RH et P2S ont été très présentes lors de ces trois dernières semaines sur Toulouse. Les données quantitatives d'appels ne sont pas un indicateur suivi. En revanche, il est important de préciser qu'au-delà de la cellule psychologique mise en place immédiatement, les médecins du travail de BYTP et de BYTPRF ont été présents sur site et restent joignables.

Que les collaborateurs peuvent indistinctement faire appel à eux, à leur médecin traitant ou toute personne pouvant les aider s'ils en rencontrent le besoin.

En parallèle, une organisation nouvelle se met en place pour redonner une dynamique au projet.

PRESENTS :

MEMBRES ELUS : Hervé DUMAS, Guillaume BRUGOT, Frederic MOGADJI, Elodie TERRENI, Olivier MONFRAY, Léo DAURIOS, Simon DEHOVE, Virginie LUCAS, Vincent LEFEBVRE,

SECRETARE DU CSE : Béatrice LECLERC

Béatrice LECLERC
La secrétaire du CSE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'leclerc', with a stylized flourish underneath.

Entrées au salon offertes au
collaborateur et à sa famille
(limité à 4 entrées / salarié)



situé au parc des
expositions à
PARIS - Nord
Villepinte

Nouvelles Technologies et Energies
Routes, Industries des matériaux et fondations
Terrassement, Démolition et Transport
Levage et manutention

Nombre de billets

43

Nombre de collaborateurs

Cadres: 10
Etams: 7
Compagnons: 6
Accompagnants: 20



Le salon INTERMAT accueille plus de 1 000 exposants, équipements et solutions pour la construction dédiés aux grands chantiers, aux Travaux Publics et Bâtiment.

Séjour de 2 nuits

1/2 pension

3 soins inclus

Accès illimité et direct au SPA marin

Dates au choix du collaborateur (hors fériés et août)



299€ / pers.

267€ accompagnant non curiste

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8

Cadres:2

Etams:0

Compagnons: 2

Accompagnants: 4

Personne (s) curiste: 8

Personne (s) non curiste: 0

CHOIX DES SOINS

- Les 2 soins Thalasso + 1 massage sous pluie marine : 1
- Les 2 soins Thalasso + 1 massage du corps : 7

- Paiement directement à la Thalasso à la suite d'un lien reçu par mail : carte bleue / cartes vacances et chèques bancaires / chèques vacances.
- A la suite du règlement, le CSE envoie au salarié un bon d'échange nominatif. Ces bons sont valables 12 mois dès la réception.
- Le salarié appelle la Thalasso pour réserver son séjour: **04.68.98.36.66**

JAPAN EXPO

DU 11 AU 14 JUILLET 2024

PARC DES EXPOSITIONS - PARIS - NORD VILLEPINTE



FESTIVAL EUROPEEN DEDIE A LA CULTURE JAPONAISE

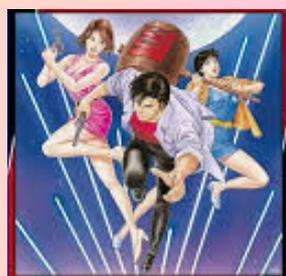
Célébration de la culture asiatique et science-fiction, couvrant des aspects traditionnels .

Artistes pop culture, du monde de la musique, artisans japonais, comédiens de doublage, invité d'honneur!



Mangas, séries télévisés au cinéma Comics, littérature

Expositions et projection d'anime et restauration traditionnelle.



Jeux vidéos, gaming



Spectacles de Musiques et de danse, cosplay, Arts martiaux.

Réservez vos billets!!

Rendez-vous sur ce lien qui vous donne accès à la billetterie CSE pour l'achat de billets pour le festival.
(lien également disponible sur le site Intranet):

<https://www.ticketmaster.fr/fr/resultat/cpn/2/idtier/14443880?ipSearch=japan+expo+paris>



Pour toute demande d'informations, les membres du CSE sont disponibles.

**RAOUL GIBAULT
MEDRANO**



L'UNIVERS DU CIRQUE
ET DE LA MAGIE

ORLEANS CHAPIT'0
ORLEANS
DU 10 AU 14 AVRIL

mer. 10		14h30		19h30
ven. 12			18h00	20h30
sam. 13		14h30	17h00	19h30
dim. 14	10h45	14h00	16h30	



-60% DE RÉDUCTION
avec le code **BYTPRF**
A la validation du panier
uniquement sur les pleins tarifs

SPECTACLE-MYSTERIUM.FR

Sacré Cirque

Cirque Imagine



**SPECTACLE FAMILIAL moderne et immersif
pour petits et grands**

20 artistes

show où surprises, rires et magie seront au rendez-vous!



Bénéficiez des avantages de votre CSE: -30%
Faites votre réservation: www.cirqueimagine.com
Code promo: BOUYGUES-CONSTRUCTION-2324

Quand? du 13 au 21 avril 2024

**Où? sous le chapiteau du Cirque Imagine 5 Avenue des Canuts
69120 VAUX-EN-VELIN LA SOIE (LYON)**

Adulte Gradin A: 16,80€ au lieu de 24€
Adulte Gradin B: 13,30€ au lieu de 19€

Enfant Gradin A: 12,60€ au lieu de 18€
Enfant Gradin B: 10,50€ au lieu de 15€

Gratuité pour les moins de 3 ans.





CAP VERT

Ile de Sal

Du 25 Janvier au 01 Février 2025

08 JOURS / 07 NUITS

Séjour all inclusive



CSE BOUYGUES TP Régions France

TEL 04 42 5 29 230 – 06 25 81 13 20
Catherine.bruneau@obv.voyage

HÔTEL MELIA TORTUGA BEACH

RESORT & SPA 5*****, CAP VERT - SAL

LA SITUATION

Situé sur l'île de Sal, en bordure de la plage de sable fin d'Algodoeiro au large d'un récif corallien, 4 kilomètres de la ville de Santa Maria et 15 kilomètres de l'aéroport.

Il dispose d'une plage de sable située face à un récif où la faune marine est extrêmement variée (l'accès à la mer se fait par un quai flottant de 50 mètres). De l'hôtel, les vues sur l'océan et sur le Monte Leão, et son fameux coucher de soleil, sont exceptionnelles. L'île de Sal et ses magnifiques plages de sable fin qui s'étendent sur des kilomètres représentent un mode de vie détendu et une beauté naturelle incomparable.

LES CHAMBRES

Le club offre 270 chambres au design moderne, réparties dans un bâtiment principal et plusieurs résidences d'un étage au cœur d'un superbe jardin tropical.

L'hôtel propose des suites : env. 42 m², 1-2 pers. (max. 2 adultes + 1 bébé ou 1 adulte + 1 enfant + 1 bébé). Grand lit. Des suites 2 chambres : env. 60 m², 2-4 pers. (max. 4 adultes et 1 bébé), 2 chambres (un lit double et 2 lits simples), cuisine équipée. Des suites famille env. 55 m², 2-4 pers. (max. 4 adultes et 1 bébé), 2 chambres (un lit double et 2 lits simples), salle de douche et salle de bain avec baignoire. Mais aussi des villas 3 chambres : env. 115 m², 4 - 6 pers. + 1 bébé, sur 2 niveaux, terrasse et jardin. 2 chambres avec grand lit double, 1 chambre avec 2 lits simples. Cuisine équipée, salon/salle à manger, 3 salles de bains (douche et baignoire / WC, piscine privée.

N.B : piscines privées et à partager non chauffées.)

Les chambres disposent de :

- Salle de bains complète (avec baignoire et douche)
- Articles de bains
- Cuisine (uniquement dans les suites et les villas)
- Sèche-cheveux
- Télévision à écran plat avec chaînes internationales par satellite
- Air conditionné à commande individuelle
- Balcon ou terrasse vue jardin
- Un coin salon
- Accès Internet dans la chambre (sur supplément)
- Minibar (réapprovisionnement quotidien de boissons et snacks) (sur supplément)

LA RESTAURATION

L'hôtel Meliá Tortuga Beach représente la meilleure option en termes de gastronomie durant vos vacances au Cap-Vert



- **Restaurant principal « Spices »** : Avec buffet de cuisine internationale et show-cooking.
- **Restaurant « O Grille »** : cuisine de grillades et fruits de mer, sur la plage, terrasse extérieure. Possibilité de prendre des petits-déjeuners continental tardif. Snack et sélection de boissons locales avec et sans alcool.
- **Restaurant « Aqua Nikkey »** : cuisine fusion.
- **Restaurant « Pasta Nostra »** : Buffet italien Le club possède également 4 bars dont un swim-up

ACTIVITES

L'hôtel dispose de 4 piscines dont 2 pour enfants.

Il propose de nombreuses activités :

- Aquagym
- Water-polo
- Cours de danse
- Yoga
- Beach-volley
- Football
- Salle de remise en forme
- Initiation plongée en piscine

D'autres activités tels que la plongée, la planche à voile ou encore le kitesurf sont proposés générant des coûts additionnels.

ANIMATION

Les animateurs Héliades, accompagnés de l'équipe internationale, vous feront découvrir l'univers et l'ambiance du Cap Vert. A travers une palette de spectacles hauts en couleurs et un programme d'animation riche, participez aux activités sportives et ludiques durant votre séjour. Les ados seront les acteurs de leur séjour avec notre animateur des Instants Ados. Profitez en famille ou entre amis des Rencontres Hélia, à la découverte des saveurs, de la culture, de la nature de votre destination.

Club Kids 4 à 7 ans, Club Juniors 8 à 12 ans, Instants Ados + de 12 ans. Les enfants profiteront d'une animation spéciale et adaptée par tranche d'âge (durant les vacances scolaires). Bassin d'eau douce, chaises hautes. Lit bébé gratuit (en demande).

NB. Les clubs, Instants et Rencontres sont garantis à partir de 5 participants minimum.

A VOTRE DISPOSITION :

- Chaises longues et parasols gratuits aux piscines et sur la plage
- Serviettes
- Lits balinais (selon disponibilité)
- WIFI gratuit dans les parties communes
- Boutique
- Blanchisserie
- Service médical
- Distributeur de billets



- Parking gratuit
- Espace de courtoisie à disposition (douches et espaces bagages) à disposition en cas de départ tardif

YHI Spa: Service exclusif de Spa avec des traitements innovants pour la purification du corps, l'équilibre mental et la culture de l'esprit. Une expérience absolue pour les 5 sens dans le propre hôtel.

Le YHI SPA est une oasis de bien-être où vous pourrez profiter d'une vaste gamme de soins et de rituels de beauté : circuit d'hydrothérapie, salle de relaxation, rituels et soins pour thérapies de relaxation. Le circuit d'hydrothérapie comprend sauna, hammam, douches d'arômes, douches sensations, chromothérapie, douches de contraste et pédiluve. Tout en profitant de la zone de soins, vous pénétrerez dans un sanctuaire où les arômes, la musique douce qui éveille l'âme et la douceur des mains expertes de nos thérapeutes se conjuguent avec les soins du visage, les soins corporels et les massages qui revitaliseront votre esprit.



HÔTEL MELIA TORTUGA BEACH RESORT & SPA 5*****, CAP VERT - SAL

DU 25 JANVIER AU 01 FEVRIER 2025 – DEPART DE PARIS

Les samedis sur vols Transavia- vols non ouverts – BASE 15 PERSONNES MINIMUM

PRIX PAR PERSONNE	ADULTE	1ER ENF	2EME ENF	SINGLE
BASE CHAMBRE DOUBLE	1 349 €			+ 475 €
BASE SUITE DEUX CHAMBRES	1 399 €	815 €	1 105 €	



LES PLUS ORANGE BLEUE VOYAGES INCLUS DANS TOUS NOS SEJOURS :

- Le **carnet de voyage Orange Bleue** (comprenant un guide petit futé, un programme détaillé, un livret d'assurance et des étiquettes bagages).
- L'assistance de nos services 24h/24.
- La **garantie gratuite** des fonds déposés par l'APST (*Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme*).
- L'**assistance à l'aéroport de Paris** le jour du départ.

CES PRIX COMPRENNENT :

- Le transport aérien **Paris / Sal / Paris** sur vols spéciaux Transavia.
- Un bagage en soute de 15 kg par personne.
- **L'accueil à l'aéroport et les transferts aéroport / hôtel / aéroport.**
- **L'hébergement pour 7 nuits en chambre double standard.**
- **La formule tout compris.**
- **L'animation et les loisirs.**
- **Les taxes aéroportuaires et de solidarité : 85 € à ce jour (le 08/03/2024).**
- **L'assurance multirisque : assistance / rapatriement / annulation / bagages.**

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- **Le supplément single : voir ci-dessus.**
 - **La taxe touristique à régler sur place : 31 € soumise à modifications par personne.**
- Toute prestation non-mentionnée.
- Les dépenses personnelles.

**SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE AU MOMENT DE LA RESERVATION ET D'AUGMENTATION
SENSIBLE DES TAXES ET DU CARBURANT**

UN VOYAGE AU CAP VERT

Ile de Sal

du 25.01 au 1.02.2025

08 JOURS / 07 NUITS

Toutes les informations sur le voyage sont envoyées par mail



Inscriptions ouvertes:
du 2/04 au 16/04/2024



Passeport obligatoire à jour !



- **Tarif: 1349€ au départ de PARIS**
- **subvention CSE: 200€ / pers. / plafonnée à 500€** si plusieurs personnes dans la même famille.
- **Tarif subventionné / pers.: 1149€** (prix pour **collaborateur** et **accompagnant**)



- **Chèques et cartes vacances vacances 2024 acceptés** (uniquement si ceux-ci sont commandés)
- **Possibilité de paiement en 4 fois.**

Votre inscription sera validée après réception de l'intégralité de votre paiement

Hôtel 5*****

8 jours, 7 nuits

en formule ALL inclusive

Envoyer votre paiement à:

CSE Bouygues TP Régions France

Latitude Arbois- Bat A- 1er étage- 1060 rue René Descartes

13100 AIX EN PROVENCE

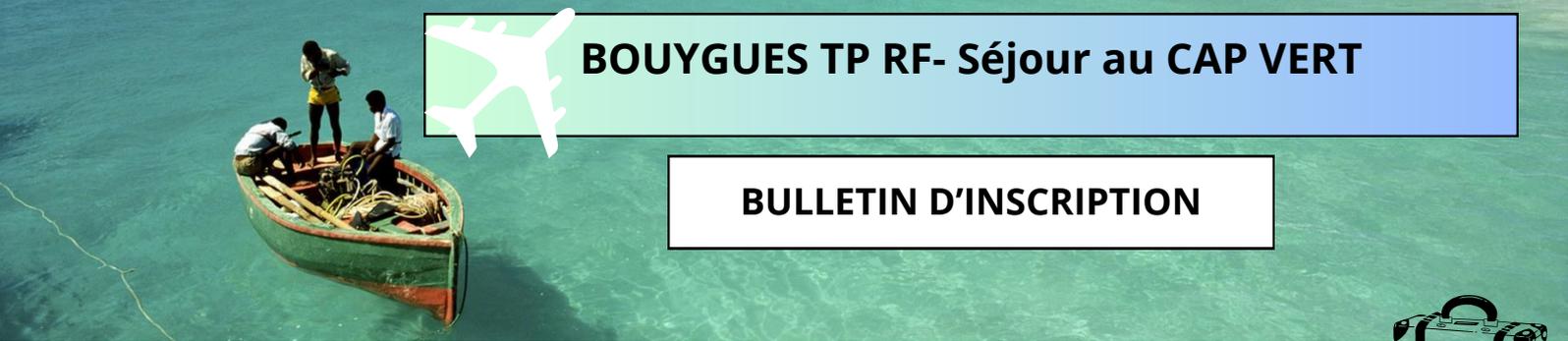
Envoyer le formulaire d'inscription par mail à:

Béatrice LECLERC: be.leclerc@bouygues-construction.com

et Elodie TERRENI: e.terreni@bouygues-construction.com

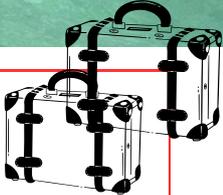
Ce voyage sera maintenu sous réserve de 15 participants minimum et limité aux 50 premières personnes. Toute inscription est définitive et ne peut être annulée ou modifiée sauf suivant les modalités de l'assurance.





BOUYGUES TP RF- Séjour au CAP VERT

BULLETIN D'INSCRIPTION



NOUS CONTACTER

Envoyer votre bulletin d'inscription par mail ainsi que par courrier accompagné de l'intégralité de votre règlement:

Béatrice LECLERC: be.leclerc@bouygues-construction.com et

Elodie TERRENI: e.terreni@bouygues-construction.com

Date de clôture des inscriptions: **16 avril 2024**

Ce voyage sera maintenu sous réserve de 15 participants minimum et limité aux 50 premiers participants.

VILLE DE DEPART

PARIS

**Passeport
obligatoire à jour**

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM:..... Prénom:.....

Date de naissance:.....

Adresse personnelle:.....

Code postal/ville:.....

Tél:..... Mail:.....

ACCOMPAGNANT(S)

Nom:..... Prénom:..... Date de naissance:.....

CHAMBRE SOUHAITEE (tarif sans subvention)

Une chambre double: **1349 €/adulte**
+single si 1 pers. seule: 475€

Une suite 2 chambres **avec enfant(s): 1399€/adulte**
815€/1er enfant
1105€/2ème enfant

PRIX DU VOYAGE

Subvention CSE: 200€ par personne, plafonnée à 500€

Avec subvention: 1149 €/coll.
1149 €/accompagnant

**+31€/pers.
de taxe
touristique à
régler sur
place**

Intégralité du voyage
.....€
**Pensez à déduire vos
chèques/cartes vacances
si vous souhaitez qu'ils
soient crédités pour ce
voyage.**

Option choisie (Mettre une croix)		
<input type="checkbox"/>	Personne voyageant seule	1624€
<input type="checkbox"/>	Couple 2 personnes	2298€
<input type="checkbox"/>	Couple ayant 1 enfant entre 2 et 11 ans	3113€
<input type="checkbox"/>	Couple avec 2 enfants	4218€
<input type="checkbox"/>	Bébé	90€

MOYEN DE PAIEMENT

- 1 chèque de.....€ Je souhaite que ma commande de chèques/cartes vacances 2024 soit créditée pour ce voyage. (400€)
- 4 chèques de.....€ N..... = encaissé en juin 2024
de.....€ N..... = encaissé en août 2024
de.....€ N..... = encaissé en octobre 2024
de.....€ N..... = encaissé en décembre 2024

Chèque(s) à envoyer à: CSE BOUYGUES Travaux Publics Régions France (Elodie TERRENI)
Latitude Arbois- Bat A- 1er étage- 1060 Rue René Descartes 13100 AIX EN PROVENCE

Toute inscription est définitive et ne peut être annulée ou modifiée sauf suivant les modalités de l'assurance. En cas d'annulation et recours à l'assurance, vous devez effectuer l'intégralité des démarches auprès de l'assurance.

Date et signature manuscrite

INFOS ASC

Activités Sociales et Culturelles



Votre CSE vous propose:
un voyage au **CAP VERT**
en 2025.

Inscriptions jusqu'au 16 avril 2024 !

- Découvrez la culture Japonaise au **Festival JAPAN EXPO** du 11 au 14 juillet 2024. Accédez à des tarifs CSE avec le lien présent sur le site intranet. Pour rappel, vous avez tous reçu de nouveau, courant mars le lien pour le site !
- Mettez à profit les avantages de votre CSE : **LE PUY DU FOU, à partir de 20%** sur les billets.
- **30%** sur un spectacle **AU CIRQUE IMAGINE** à Vaux-en-Velin du 13 au 21 avril 2024.
www.cirqueimagine.com
code: **BOUYGUES-CONSTRUCTION-2324**
- **60%** sur un spectacle **AU CIRQUE MEDRANO** à Orléans du 10 au 14 avril 2024.
spectacle-mysterium.fr Code: **BYTPRF**
- En 2023, le CSE a subventionné 15 naissances. Félicitations aux parents!
-  43 personnes profiteront du salon INTERMAT

AVANTAGES

- **REMBOURSEMENT DU LOYER:**
 - En cas d'arrêt maladie de minimum 2 semaines consécutives, dans la limite des frais engagés, 1 fois/an
 - En cas d'accident de travail de minimum 2 semaines consécutives, dans la limite des frais engagés, pour une durée maximale de 3 mois.
 - En cas de voyage des médailles: 1 semaine.
- **PLANNING PAIE:** disponible dans le compte-rendu de décembre 2023, sur le Portail Travaux et sur le site Intranet.
- **BERCEAUX:** 7 places en crèche pour BYTP RF.
- **CONGES D'ANCIENNETE CAISSE:**
 - Etams / cadres:
 - 5 ans d'affiliation à la caisse = 2 jours
 - 10 ans d'affiliation à la caisse = 3 jours
 - Compagnons:
 - 20 ans de service dans la même entreprise = 2 jours
 - 25 ans de service dans la même entreprise = 4 jours
 - 30 ans de service dans la même entreprise = 6 jours



10h / jour
46h / semaine

A SAVOIR



maximum
de travail
effectif

INFOS CHANTIER



Chantier de Blanzay: mise à 2X2 voies en zone semi urbaine sur 2,8 km, création de deux bretelles, d'1 échangeur complet, 2 passages inférieurs et 2 passages supérieurs, d'1 voie urbaine longeant la RCEA avec 1 partie en VSOL.



2023:

Terrassement de la déviation provisoire, du sens 2 Chalon-sur-Saône/Moulins avec déblais/remblais. Traitement des zones inondables à la chaux, des PST au liant et des Couches de formes.

2024:

Passage en 1 sens avec moins de terrassement. Fin des travaux prévue pour le 31/11/2025.

VOS CHANTIERS A VENIR:

- Pont Simone Veil - pose de gaines PEHO pour RTE
= 3 mois, Bordeaux (33)
- Refonte du process des eaux fluviales du Bassin versant Seine sur la plateforme aéroportuaire de Roissy Charles de Gaulle.
= 20 mois, Tremblay (93)
- Construction d'une passerelle au-dessus des voies à la gare
= 18 mois, Epernay (51)

PORTRAITS COLLABORATEURS

Nous sommes ravis de vous faire découvrir les métiers et les équipes de Bouygues Travaux Publics Régions France à travers différents portraits !

Qui suis-je? Je suis Elodie TERRENI Assistante à l'agence d'Aix-en-Provence. J'ai 12 ans d'ancienneté dans le groupe Bouygues. J'ai fait mes débuts à l'Agence de Saint Cannat pour DTP. Je suis originaire du Sud, même si toutes les régions sont belles, j'aime le soleil!

Je gère la partie administrative des dossiers de réponses aux Appels d'Offre, l'agenda du Directeur d'Agence, des divers déplacements et l'intendance de l'agence. De plus, je suis correspondante du Comité d'Entraide et je gère les ASC du CSE. Autant dire que mon rôle est varié et que je ne m'ennuie pas!

Pourquoi le CSE? Je suis membre du CSE depuis 2018. Je l'ai rejoint dans un but social afin d'être proche des collaborateurs et apporter ma contribution à l'entreprise, persuadée que le dialogue et l'entraide permettent à tous de travailler ensemble dans de bonnes conditions. M'occuper des ASC a été une évidence.

Quelles sont mes motivations? Faire progresser l'entreprise car nous avançons tous ensemble. Ma politique est de donner le meilleur, toujours avec le sourire (ou presque!) et faire le nécessaire pour garder une bonne ambiance.

Qui suis-je? Je suis Christelle PETITPAS, Assistante de Direction et de Commerce (les Appels d'Offre) à l'agence de Nancy. J'ai 19 d'ancienneté dans le groupe Bouygues. J'ai fait mes débuts en faisant un remplacement d'un congé maternité en tant qu'Assistante Travaux. Mon rôle est multiple: gérer l'agenda de 3 personnes du CODIR, les visites médicales de l'agence et une partie de l'intendance (arrivées/départs, réunions internes et différentes manifestations). Je suis parfois sollicitée pour des missions comme l'organisation d'une convention Maîtrise.

Pourquoi le CSE? Mon 1er mandat a été en 2008. Contribuer au bien-être social des collaborateurs me plaît. J'ai géré l'organisation des ASC pendant 2 mandats. En 2018, j'ai fait une pause mandat, réélue en 2022 avec un rôle plus représentatif, les missions ASC étant reprise par l'équipe CFTC ce qui me convient parfaitement car c'était très prenant en plus de ma charge de travail quotidienne.

Quelles sont mes motivations? La grande polyvalence de mon métier! Pas d'ennui et le temps passe très vite. Bouygues a de belles valeurs qui permet à chacun de s'accomplir et d'évoluer. Au fil des années, c'est devenu pour moi une 2ème famille!



Elodie TERRENI, Assistante (dans l'entreprise depuis 2012), membre du CSE depuis 2018



Christelle PETITPAS, Assistante de Direction (dans l'entreprise depuis 2005), membre du CSE depuis 2022

Pour rappel, les membres du CSE restent disponibles pour toutes demandes d'informations !